

CCG: Le financement de la PME priorisé

• Des packages allant de 100.000 à 3 millions de DH bientôt alloués

• Ces mesures entrent dans le cadre de la mise en œuvre du «Fonds Innov Invest»

LA Caisse centrale de garantie (CCG) vient d'initier un nouveau plan de développement couvrant la période 2017-2021. La Caisse mise sur l'accompagnement des porteurs de projets innovants. Elle opère à travers le «Fonds Innov Invest» destiné au financement de l'amorçage des startups et de l'innovation. Pour Hicham Zanati

pourront bénéficier du produit «Innov Idea». Une aide financière allant jusqu'à 100.000 DH ou encore à 200.000 DH en cas d'entreprise promue par au moins deux personnes.

Pour la phase d'amorçage, un prêt d'honneur «Innov Start» de 250.000 DH par porteur de projet pourrait être accordé aux startups. En cas d'entreprise créée par au moins deux personnes, le montant octroyé serait de 500.000 DH. «Ces financements seront accordés en partenariat avec les structures chargées de l'accompagnement de porteurs de projets, telles que les incubateurs, qui seront labellisées par la CCG», précise le DG.

Et ce n'est pas fini, d'autres produits sont prévus pour des stades plus avancés. «Innov Risk» est une avance

de croissance ayant réussi une levée de fonds. «Pour le financement en equity des startups, la CCG jouera le rôle d'investisseur auprès d'autres investisseurs nationaux ou étrangers à travers des fonds d'amorçage et de venture capital», soutient Serghini.

Cette nouvelle gamme est le fruit d'une réflexion entamée en 2016. D'une part, la CCG a renforcé son offre à travers la signature de plusieurs protocoles et conventions avec les bailleurs de fonds et les partenaires pour le lancement de produits en faveur du secteur du tourisme et des startups. D'autre part, la Caisse, qui s'est vu confier la gestion du Fonds Innov Invest, avait lancé un appel à manifestation d'intérêt, en novembre dernier, pour la sélection des sociétés de gestion des fonds public-privé d'amorçage (FPPA).

La CCG a décidé de retenir deux sociétés de gestion, à savoir Azur Partners et Seaf Morocco Capital Partners. Par ailleurs, cet établissement a également

7,7 milliards de DH de garanties

LE volume des garanties accordées en faveur des entreprises a franchi, pour la première fois, le seuil des 7 milliards de DH pour atteindre 7,7 milliards de DH, soit une augmentation de 40% par rapport à 2015. Le premier prescripteur des mécanismes de garantie est BMCE Bank (BOA) avec 33% des engagements, suivi du Groupe Banque Populaire (28%) puis d'Attijariwafa bank (19%). Toutes les régions du Royaume ont bénéficié de l'intervention de la CCG. Casablanca-Settat vient en tête avec plus de 46% des engagements suivie des régions de Rabat-Salé-Kénitra (16%) et de Fès-Meknès (9%).

retenu la candidature de la société Burj Private Equity, en liste d'attente.

Nadia DREF

Décollage du cofinancement

PORTÉE par le bon comportement des activités classiques (garantie PME et particuliers), la production de la CCG a surtout bénéficié du décollage de l'activité de cofinancement et du lancement réussi de plusieurs nouveaux produits et affiche un taux de croissance annuel moyen de 21% sur la période du plan de développement 2013-2016.

Grâce à ces performances, le portefeuille global de la CCG, auparavant dominé par l'activité des fonds dédiés aux particuliers, est devenu plus équilibré et en phase avec la vision de l'institution qui est plutôt orientée financement de la PME.

L'année 2016, dernière année du Plan de développement 2013-2016, a été marquée par un nouveau record des réalisations au titre des activités dédiées aux entreprises, fait valoir le rapport d'activité de la Caisse. Les engagements consentis en 2016 par la CCG en faveur des très petites entreprises et aux petites et moyennes entreprises, ont atteint près de 8,8 milliards de DH contre 6,8 milliards de DH en 2015, soit une augmentation de plus de 29%.

Serghini, directeur général: «La CCG mettra en place prochainement une offre-produits permettant d'assurer un continuum de financement en faveur des porteurs de projets innovants et des startups».

Quatre nouveaux produits verront bientôt le jour. Pour la phase de pré-amorçage, les porteurs de projets

remboursable allant jusqu'à 2 millions de DH pour les entreprises en phase de création qui ont réussi une levée de fonds auprès d'investisseurs (fonds de capital-risque, investisseurs providentiels...). S'y ajoute «Innov Dev» qui se décline sous la forme d'un prêt participatif allant jusqu'à 3 millions de DH. Il est destiné aux entreprises en phase